

EIE et projets urbains dans le canton de Genève

Walter Vetterli, directeur SERMA
Journée de formation du grEIE
1^{er} septembre 2017

Plan

1. Contexte de l'agglomération
2. L'urbanisme urbain
3. Les grands projets urbains à Genève
4. Les zones de développements et le plan localisé de quartier (PLQ)
5. Le PLQ et l'EIE

Une agglomération parmi les plus dynamiques d'Europe

TAUX ANNUEL MOYEN DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

SUISSE: AGGLOMÉRATIONS STATISTIQUES OFS – PÉRIODE 2006-2012

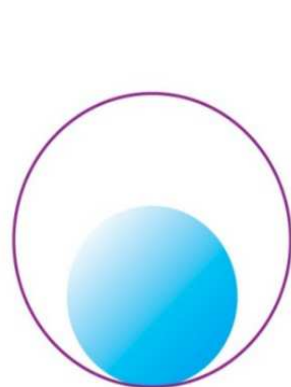
FRANCE: AIRES URBAINES INSEE – PÉRIODE 2006-2011

GENÈVE: AGGLOMÉRATION TRANSFRONTALIÈRE – OFS PÉRIODE 2006-2012



Une croissance inégalement répartie entre les territoires du Grand Genève

TAUX DE CROISSANCE ANNUELS MOYENS
2006-2011 (2012 POUR EMPLOIS SUISSES)



CANTON DE
GENÈVE

1,02%

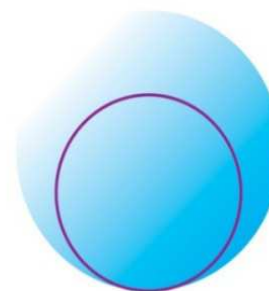
2,69%



DISTRICT
DE NYON

2,31%

4,41%



GENEVOIS
FRANÇAIS

2,46%

1,20%

Plus de 600'000 déplacements aux frontières du canton de Genève

- 28 % d'augmentation des déplacements transfrontaliers entre 2002 et 2015 (tous modes)
- Progression de la part modale des transports publics sur tous les écrans.

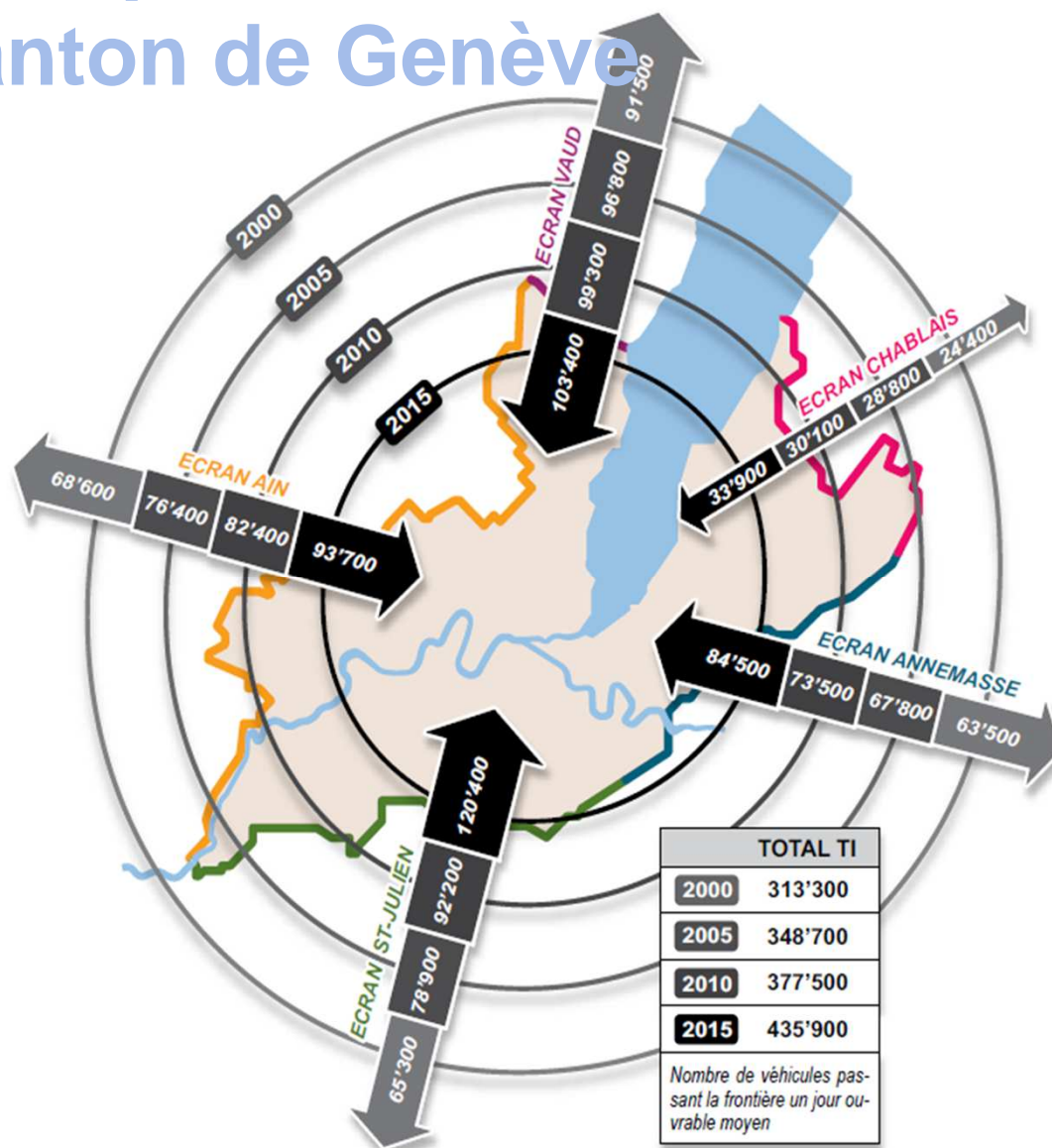
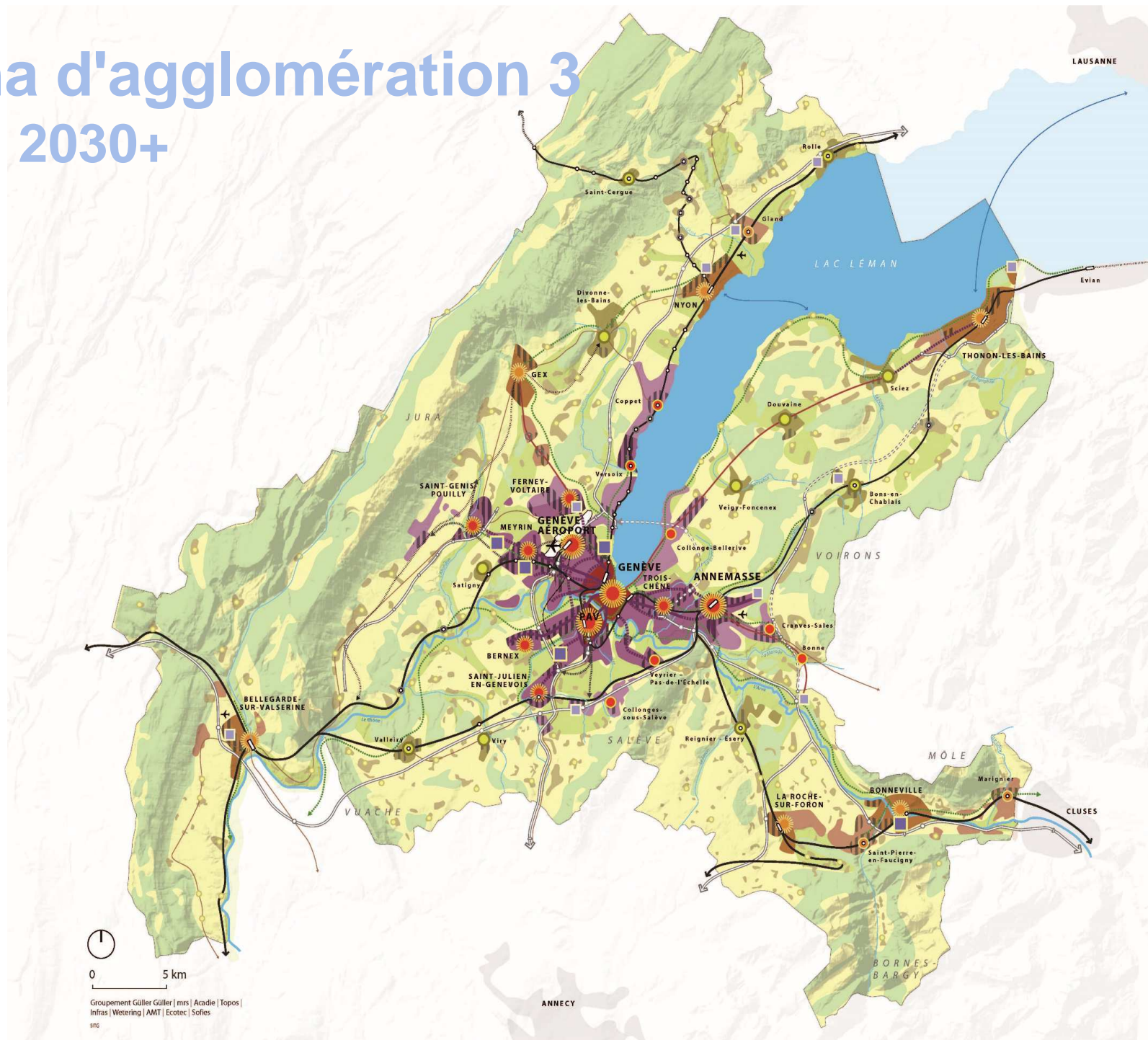
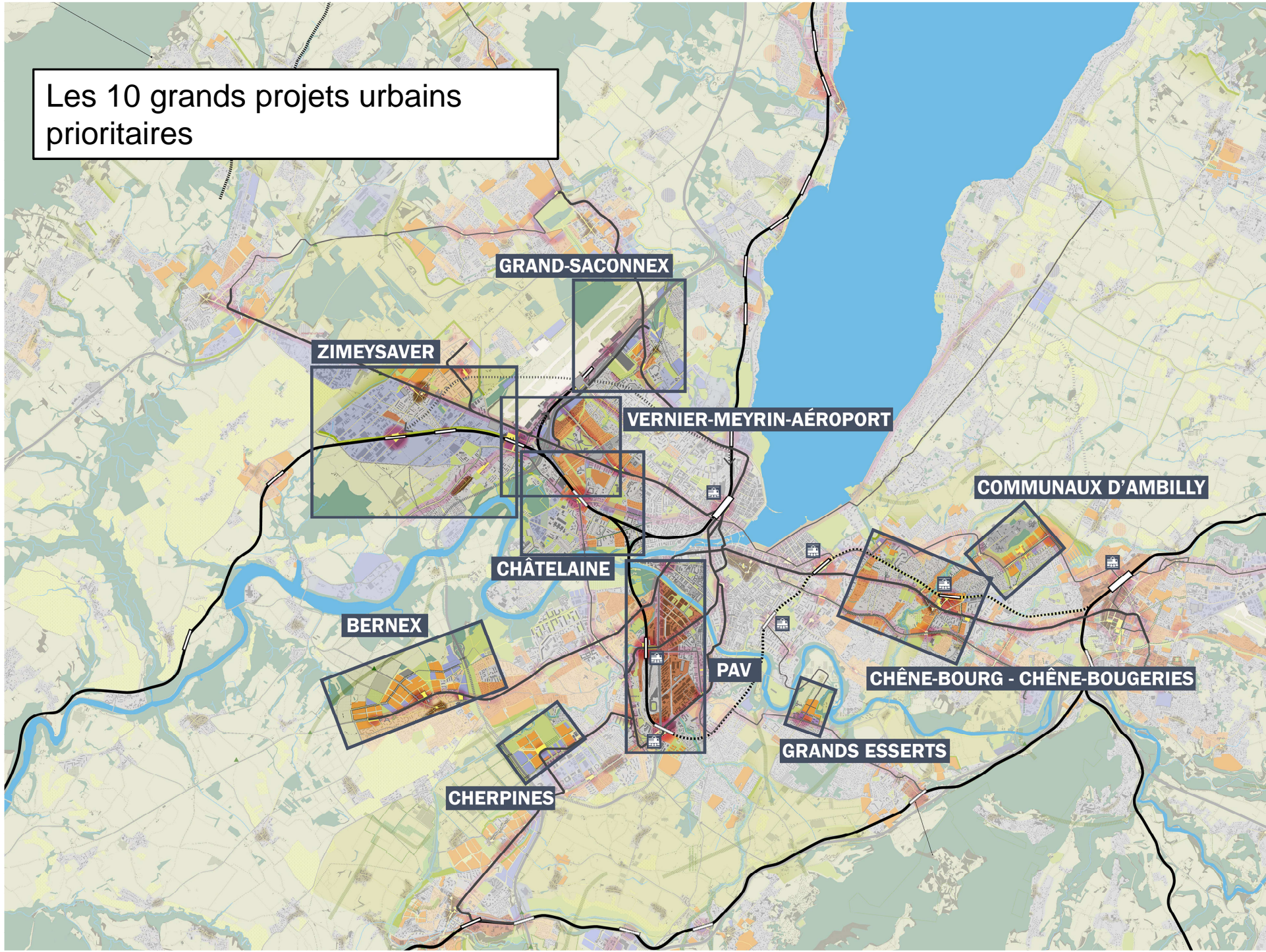


Schéma d'agglomération 3

Horizon 2030+

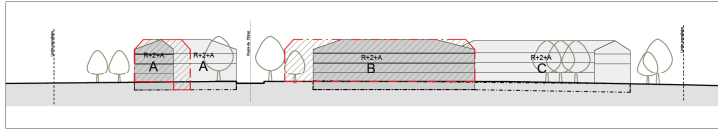


Les 10 grands projets urbains prioritaires

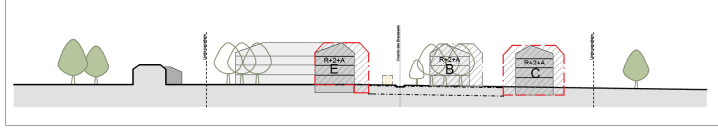


L'urbanisme genevois: les zones de développement et les plans localisé de quartier

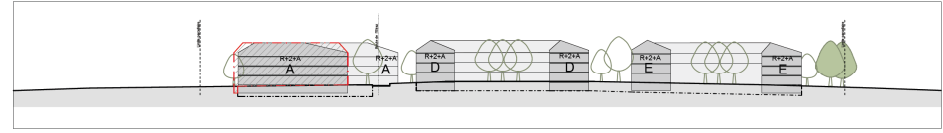
- Loi générale sur les zones de développement (LGZD, 1957); antérieur à la LAT (1979) !
- But: transformer en quartiers urbains les territoires proches de la ville
- Outil notamment pour la politique du logement
- Contrôle étatique: le Grand Conseil vote les zones de développement; le Conseil d'Etat fixe les condition de leur développement
- Outil: PLQ (plan localisés de quartier) = plan d'affectation spécial (au sens de l'art. 18 LAT) adopté par le Conseil d'Etat
- Pièces du PLQ: 1 plan d'aménagement; 1 règlement (avec un chapitre environnement, degré de sensibilité au bruit, etc.); 1 RIE, si assujetti à l'OEIE; 1 concept énergétique territorial (CET); 1 schéma directeur de gestion et d'évacuation des eaux (SDGEE); les 5 liants et opposables aux tiers; + 1 rapport explicatif présentant la démarche



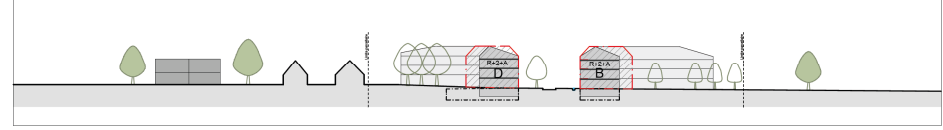
Coupe indicative C-C



Coupe indicative A-A



Coupe indicative D-D



Coupe indicative B-B

Composition d'un PLQ

Légende plan d'équipement, des contraintes et des domanialités - LEGENDE

0. DOMANIALITES

- Domainalities

1. ESPACES EXTÉRIEURS

- Aires paysées (des allées)

2. BÂTI

- Aire d'implantation
- Bâti à closer

3. ACCES ET STATIONNEMENT

- Aire d'implantation de garage souterrain
- Accès véhicules d'intervention

4. ENVIRONNEMENT ET RISQUES

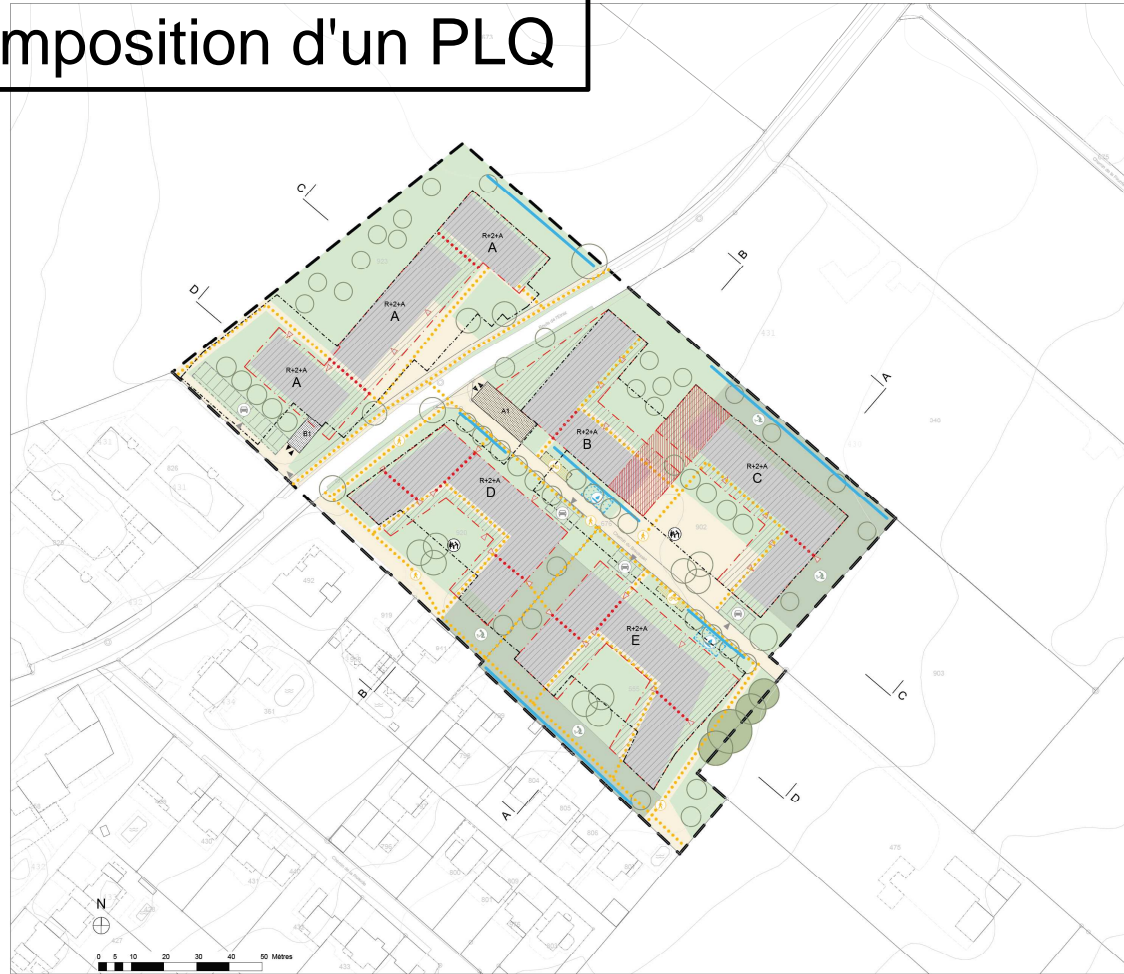
- Domanialité pour le système de gestion des eaux pluviales à cet usage
- Domanialité pour une infrastructure intergénérationnelle

5. FONCIER

- Domaine public communal
- Servitude de passage public
- Consent au domaine public communal



Plan d'équipement, des contraintes et des domanialités



Plan d'aménagement

Plan d'aménagement - LEGENDE

0. GENERALITES

- Plan de voirie

1. ESPACES EXTÉRIEURS

- Rivier
- Cheminement piéton
- Cheminement cycliste
- Espace extérieur réajustement neutral
- Espace extérieur réajustement végétal
- Jardins et plantings
- Place de jeu
- Végétation, arbres à planter
- Végétation à sauvegarder

2. BÂTI

- Implantation
- Aire d'implantation
- Bâti d'implantation
- Passage
- Accès aux riverains

3. ACCES ET STATIONNEMENT

- Places de stationnement extérieurs
- Aire d'implantation des places extérieures
- Accès aux places de stationnement extérieurs
- Aire d'implantation de garage souterrain
- Accès au garage souterrain
- Secteur d'accès au garage souterrain
- Aire d'implantation de stationnement vélos
- Aire d'implantation de stationnement motos

4. ENVIRONNEMENT ET RISQUES

- Aire d'implantation pour le pont de récupération des déchets
- Réajustement pour un système de gestion des eaux pluviales à cet usage

DEPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE L'ÉNERGIE
Office de l'urbanisme Direction du développement ur

Collex-Bossy

Plan localisé de quartier Bracasset

Ce plan localisé de quartier PLQ a été élaboré par le règlement de quartier. Une étude des impacts environnementaux a été réalisée par le bureau d'études (BE) et les services de l'Etat (SDE) et les plans ont été approuvés par le conseil d'Etat (CE) le 14/10/2015.

Enquête technique

Plan localisé de quartier N°: 15/20
Parcelles N°: 566, 602, 626, 627 pour partie, du 674, du 677 pour partie

Plan n°	30070	Échelle	Adopté et complété par le conseil d'Etat (CE) le 14/10/2015	Adopté par le conseil d'Etat (CE) le 14/10/2015
Date	13/03/2015	État	Adopté par le conseil d'Etat (CE) le 14/10/2015	Adopté par le conseil d'Etat (CE) le 14/10/2015
Code	1500	1500	1500	1500

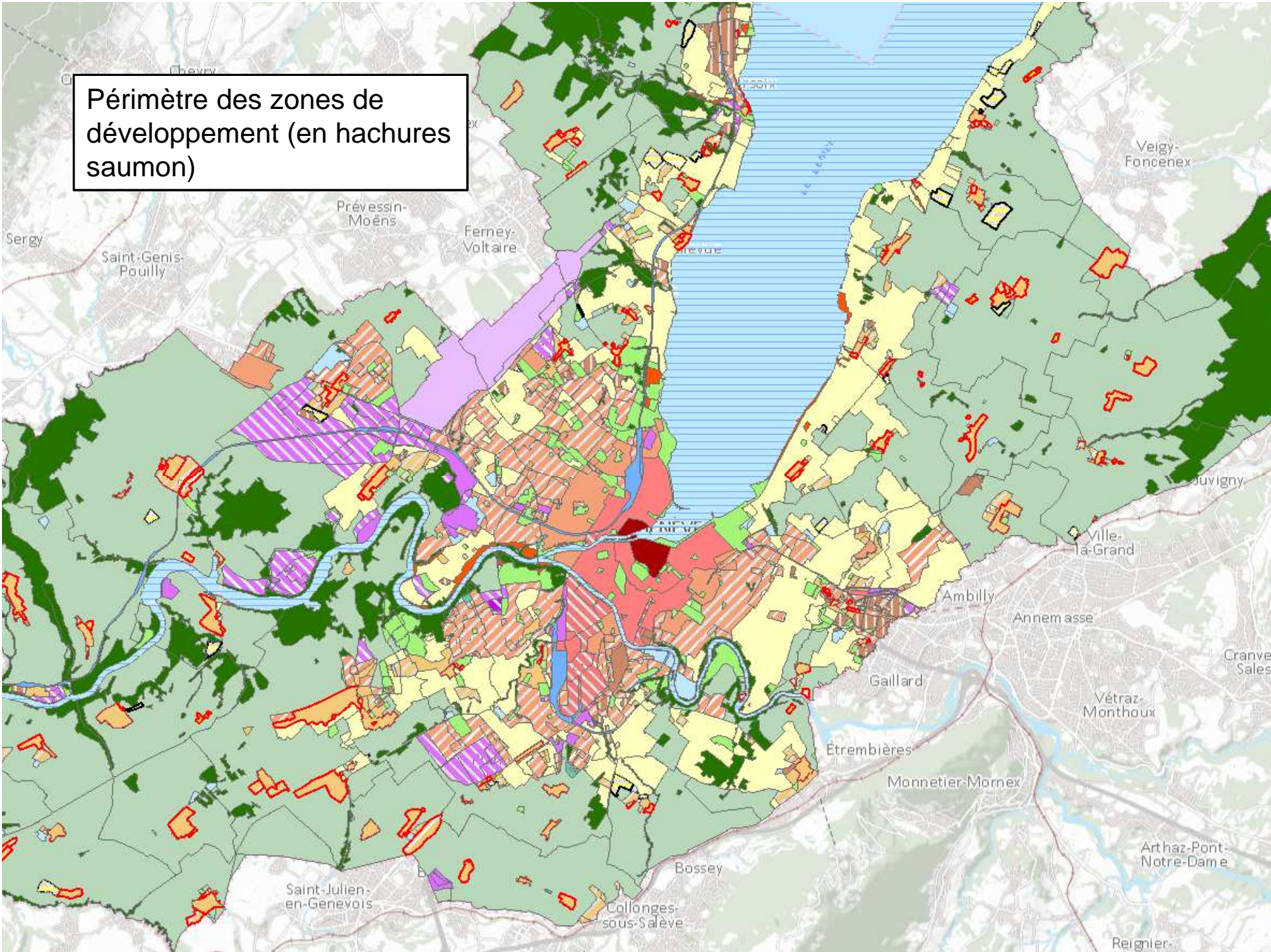
Noms	Date	Observations

Nom		Date	
Nom		Date	
Nom		Date	
Nom		Date	

PLQ et EIE

- Installation "déclencheuse" 11.4 (parking > 500 places) et 11.3 (routes à grand débit et routes principales)
 - Etude de l'impact sur l'environnement en 2 étapes
 - 1^{ère} étape EIE: PLQ et RIE1+ cahiers des charges RIE2
 - 2^{ème} étape EIE: autorisations de construire (DD = demande définitive) avec un RIE2 ou plusieurs RIE2 partiels
 - L'ensemble des RIE (RIE1 + RIE2) donne l'exhaustivité de l'EIE (art. 5, al. 3, OEIE)
- Service spécialisé EIE voit les projet 2x: planification générale du quartier (PLQ); projets de détail des constructions- DD (échelle bâtiments; espaces publics; parkings, etc.)

Périmètre des zones de développement (en hachures saumon)



Suite du programme ...

- Focus 1: Bruit et trafic Maude Sauvain
- Focus 2: OPAM Pascal Stofer
- Focus 3: Sols Bastien Guex
- Focus 4: Matériaux d'excavation: Matthieu Raeis

Merci pour votre attention